



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À /
RETURN BIDS TO :**

**Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada, Service national de passation de
marchés**

TÉLÉCOPIEUR : 1-855-983-1808

Courriel de soumission / Bid Email :
soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés

APPEL D'OFFRES
INVITATION TO TENDER

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

| | | |
|--|--------------------------------|---|
| Title-Sujet Remplacement du pont tournant de Boundary au lieu historique national de la Voie-Navigable-Trent-Severn | | |
| Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-22-0092/A | | Date: 25 août 2022 |
| GETS Reference No. – No de référence de SEAG PW-22-01003050 | | Client Ref. No. – No. de réf du client. RPA 344 |
| Solicitation Closes – L'invitation prend fin : | | |
| at – à 14h00 | on – le 08 sept 2022 | Time Zone - Fuseau horaire HAE - EDT |
| F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/> | | |
| Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde sheldon.lalonde@pc.gc.ca | | |
| Telephone No. - No de téléphone 343-585-3836 | | Fax No. – No de FAX: 1-855-983-1808 |
| Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction : | | |
| See Herein – Voir aux présentes | | |

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

| | |
|--|-------------|
| Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur | |
| Address - Adresse | |
| Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur | |
| Titale - Titre | |
| Telephone No. - N° de téléphone: _____ | |
| Facsimile No. - N° de télécopieur: _____ | |
| Signature | Date |

MODIFICATION #3

OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION :

1. QUESTIONS ET REPONSES :

1) Question

Les notes du dessin S6A indiquent que des travaux d'enlèvement ont eu lieu sur la culée nord. Veuillez indiquer si la démolition sous la ligne d'eau a été effectuée.

Réponse :

L'étendue de la démolition à la culée nord devra être confirmée, comme indiqué sur les dessins. Il est possible que des travaux d'enlèvement supplémentaires au-dessus de l'eau ou sous l'eau soient nécessaires. Aux fins de l'appel d'offres, on suppose qu'aucun enlèvement supplémentaire sous l'eau n'est nécessaire à la culée nord.

2) Question

Afin de concevoir une solution de batardeau appropriée, veuillez fournir un rapport géotechnique pour le projet.

Réponse :

Les rapports géotechniques et les données sur le béton pour les approches routières, les culées et la pile centrale sont fournis en pièces jointes.

On ne dispose d'aucune donnée géotechnique autre que celles pour l'emplacement adjacent à la pile centrale, ni de données bathymétriques détaillées sur le lit de la rivière. L'entrepreneur doit effectuer tous les relevés nécessaires pour étayer la conception de son batardeau. Toute activité dans l'eau, y compris la plongée ou le forage, doit être planifiée et comprise dans le plan de santé et sécurité et le plan de gestion environnementale (PGE) de l'entrepreneur. Les inspections qui ont lieu avant la fin de la saison de navigation doivent se dérouler en dehors des heures d'ouverture de la saison de navigation de l'Agence Parcs Canada (APC), qui se trouvent sur la page Web suivante <https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/on/trentsevern/visit/heures-hours>.

En ce qui a trait à la conception des batardeaux, afin d'appuyer la planification et la mise en œuvre par l'entrepreneur des travaux de construction pour le remplacement du pont de Boundary, Parcs Canada fait part des niveaux d'eau et des débits prévus suivants au pont de Boundary.

Données de conception des batardeaux

- Débit 1/20 ans – 60 m³/s
- Niveau d'eau 1/20 – 241,6 m

Données pour l'eau normale

- Navigation d'été, max. 214,25 m
- Navigation d'été, min. 241,15 m
- Navigation d'hiver, max. 241,1 m
- Navigation d'hiver, min. 240,4 m

Les données ci-dessus proviennent de la courbe des niveaux optimaux historique trouvée ci-dessous pour les niveaux d'eau mesurés au barrage 37 de Bolsover. Notez qu'en amont du pont, les niveaux d'eau peuvent être légèrement plus élevés, mais l'écart ne devrait pas être extrême.

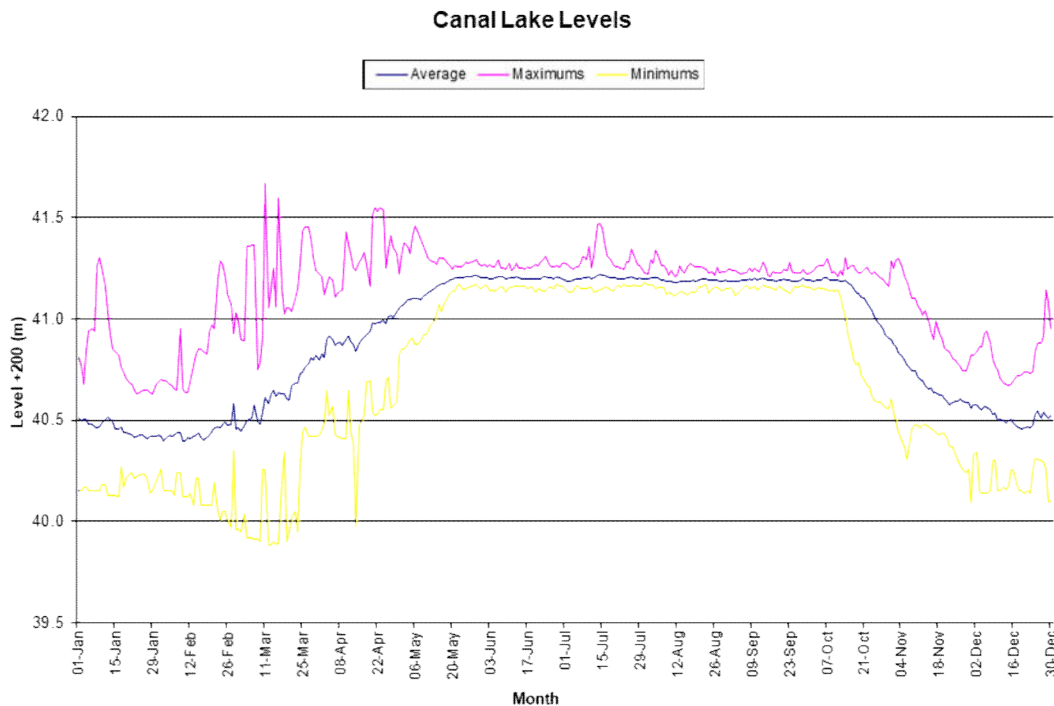
Parcs Canada demande une hauteur minimale de 241,9 m pour la crête du batardeau, mais la revanche requise sera laissée à la discrétion de l'ingénieur concepteur et justifiée par ce dernier. Les bateaux qui traversent rapidement sous le pont peuvent produire d'importantes vagues. Les vagues doivent être calculées par l'ingénieur de l'entrepreneur. L'équation dimensionnellement homogène de la United States Army Corps of Engineers est une méthode acceptable courante. Les données climatiques relatives à la vitesse du vent dans la région sont disponibles dans des sources telles que les documents de conception des ponts routiers ou les codes de construction.

Il est à noter que le débit de 1/20 ans est le plus susceptible de se produire pendant la période de crue printanière annuelle qui s'étend de mars à avril la plupart des années.

Compte tenu de la capacité hydraulique du barrage en aval, il faut supposer que le débit de 60 cm³ pourrait, à un faible niveau d'eau de navigation, produire une vitesse conservatrice et une contrainte de cisaillement/résistance correspondante sur le batardeau.

L'APC a observé un niveau d'eau élevé de 241,466 pendant un événement pluvieux en juillet 2021, ce qui souligne l'importance de prévoir une conception en fonction de la crue de 1/20 ans et une revanche suffisante.

L'entrepreneur est averti que l'épaisseur et le niveau de la glace sur la rivière varient et seront généralement plus élevés que le niveau de l'eau. La glace sur le site est généralement mince ou complètement absente et il ne faut pas s'y fier pendant les travaux. Cela ne dispense pas de l'obligation de prévenir la formation de glace dans l'eau entourant les batardeaux et les rideaux de confinement, comme l'exige le PGE accepté par l'entrepreneur.



LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.